

L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

RHÔNE et départements limitrophes. 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »
Étranger le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Rue Mulet, 8, à l'entresol
Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus
Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

Les ANNONCES seront reçues aux bureaux du Journal

OUVERT DE 2 HEURES A 4 HEURES
Boîte : place Bellecour, 3, dans la cour
Vente en gros : Rue Tupin, 31

SOMMAIRE : LA MONARCHIE FRANÇAISE, L. Ducurtyl. — BULLETIN POLITIQUE, Augustin Rémy. — COURSE AUX NOUVELLES. — CONGRÈS INTERNATIONAL, Ixygrec. — A TRAVERS LA FRANCE, Josse. — CAVANT CONSULES, Jean d'Armonade. — CONCERTS BELLECOUR, L. A. — FEUILLETON, Paul Féval. — BONNE FOI RÉPUBLIQUE, J. Duchâtel. — COURRIER DE MARSEILLE, Raoul Ratonneau. — BULLETIN FINANCIER, L. R.

BULLETIN POLITIQUE

I. Le comte de Chambord. — II. Le 14 juillet. — III. La prise de Tamatave. — IV. Les conventions avec les chemins de fer. — V. L'ordre du poireau.

I

Dieu se sert du mal pour le bien. La cruelle maladie du comte de Chambord a ressuscité l'idée monarchique où elle était morte, l'a réveillée où elle dormait, et a triplé ses forces où elle vivait. En quinze jours nous avons avancé plus qu'en cinq ans!

Aujourd'hui l'Europe entière a les yeux tournés vers Frohsdorff. Il n'est pas un journal quotidien un peu important, républicain ou socialiste, qui ne prétende avoir un correspondant spécial à Frohsdorff. Il n'est pas un ignorant qui ne connaisse le nom inconnu hier de ce petit village de Frohsdorff. Frohsdorff et le comte de Chambord, le comte de Chambord et Frohsdorff; ces deux noms sont dans toutes les bouches, ces deux noms sont dans tous les journaux.

Si l'un de vous, Messieurs les républicains, fusse M. Thibaudin ou M. Farre, si l'un de vous, après des années et des années d'exil, contractait une maladie quelconque, au fin fond d'un village inconnu de l'Autriche, je voudrais bien savoir si le monde entier s'occuperait de lui!

Allons plus loin. Si votre vaillante république elle-même, descendait un beau matin dans la tombe, — ce que je lui souhaite de tout cœur, — je voudrais bien savoir s'il se ferait autour de sa mort plus de bruit qu'il ne s'en fait autour du simple lit de l'illustre malade!

Non, non! On jeterait sur ce passé le voile de l'oubli, comme sur une pourriture honteuse. La France se redresserait heureuse et pleine de vie, comme un homme qui sort d'un affreux cauchemar!

Ah! ce n'est pas de vous, en tout cas, que des royalistes diraient, comme des républicains l'ont dit du roi : c'était l'honneur personifié! Le monde pousserait un soupir de soulagement et la seule oraison funèbre qu'on vous ferait serait peut-être celle d'un gavroche quelconque s'écriant : Tu ne l'as pas volé.

II

D'ailleurs gavroche comprend très bien que ça se décole. Il l'a dit lui-même, à la fête du 14 juillet : La Marianne se dégomme, ça ne vaut plus même l'empire!

De fait la grande fête républicaine — et non nationale — n'a jamais été si pitoyable. L'impression générale a été le dégoût. Si l'on eut soufflé les illuminations des fonctionnaires, des cabaretiers et de tous les gens obligés, je crois fort que l'obscurité eût été à peu près complète.

Et je vous le demande, qui donc aurait envie de fêter l'anniversaire de cette triste journée du 14 juillet, où le peuple généreux et bon enfant, après avoir donné sa parole de ne faire aucun mal aux défenseurs de la Bastille, leur coupa la tête, et parcourut Paris, en promenant ce hideux trophée!

Quand j'ai vu passer la retraite aux flambeaux sous mes fenêtres, j'ai senti comme un frisson d'horreur, car j'ai pensé : C'était une bande de la même sorte qui promenait au bout des piques les têtes coupées; c'est un souvenir de cette sanglante saturnale que le peuple se saoula aujourd'hui: grâce aux

journaux crapuleux qui l'empoisonnent tous les jours, ce même peuple recommencera!

III

Oublions un instant ces hontes et ces tristes présages pour applaudir au courage de nos chers et vaillants marins. Eux du moins ne passent pas leur temps à discuter et à s'enrichir. Ils combattent courageusement, et la prise de Tamatave est un titre de plus à l'estime qu'ils méritent de tous.

L'Angleterre n'est pas contente de ce succès. Il en a été de même toutes les fois que nous avons augmenté nos possessions coloniales. Mais autrefois l'Angleterre dissimulait son mécontentement, aujourd'hui elle l'affiche. — C'est qu'autrefois l'Angleterre redoutait la France, comme elle la redouterait encore, si nous avions un autre régime.

IV

Soyons juste cependant. Cette semaine, la Chambre et le Sénat n'ont pas perdu leur temps en vaines discussions politiques.

On s'est occupé de choses sérieuses, par exemple, de l'artillerie des forteresses.

Mais ce qui a particulièrement intéressé nos gouvernements, ce sont les conventions avec des compagnies de chemins de fer.

La question se ramène à savoir si l'État sera oui ou non le propriétaire de tous les chemins de fer.

Nous pensons que l'État doit laisser à l'initiative privée tout ce dont elle est capable. Le rachat des chemins de fer augmenterait encore cette centralisation déjà si exagérée de nos jours. L'innombrable armée des fonctionnaires serait accrue de tout le personnel des chemins de fer, et l'on sait combien ce personnel est nombreux. L'État qui absorbe déjà tant de choses exercerait encore ici une pression tyrannique, desorte qu'aux époques des élections, tout le personnel de nos grandes compagnies voterait pour les candidats du gouvernement. L'État n'a-t-il pas déjà assez de places à sa disposition? Ne souffrons-nous pas assez de l'incurie, des négligences et des malhonnêtetés des fonctionnaires du gouvernement, pour vouloir nous imposer encore leur présence, toutes les fois que nous voudrions voyager?

V

Je ne puis terminer ce bulletin politique sans signaler au moins à l'admiration générale, la création si opportune, si humanitaire, je dirai plus, si noble et si sublime de l'ordre du poireau.

Ah! si du moins nos pères avaient soupçonné la possibilité d'une telle institution, s'ils avaient entrevu les germes de prospérité agricole, commerciale et industrielle, que renferme en lui seul ce simple et timide poireau, si, faisant table rase des préjugés anciens qui ne donnaient de décorations qu'aux hommes de mérite, ils avaient découvert la croix du poireau, oui, je ne crains pas de le dire, aujourd'hui, l'agriculture serait la reine du monde, la fécondité de nos campagnes éblouirait les yeux de l'étranger, le peuple n'aurait qu'à se baisser pour cueillir des choux et des raves, et des villes entières, oui, mes lecteurs, des villes entières seraient décorées de l'ordre du poireau!

Ah! puissent un jour, nos neveux rattraper le temps perdu par nos pères! Puissent-ils tous enfin nous apparaître couverts de décorations!

Oui, ce jour viendra, nous n'en doutons pas, ce jour où ceux-là seuls ne seront pas décorés... qui mériteront de l'être!

AUGUSTIN RÉMY

COURSE AUX NOUVELLES

La santé du Roi. — Dieu aurait-il enfin pitié de la France, nos prières seraient-elles parvenues jusqu'à Lui?

L'espérance est dans tous les cœurs, loin de nous ces pensées sombres, ce désespoir qui nous assaillaient il y a à peine quinze jours : les bulletins que nous recevons journellement (et ils sont signés par les plus grandes célébrités médicales) nous annoncent une amélioration constante et les docteurs eux-mêmes commencent à affirmer qu'il peut y avoir guérison.

Réunion de la famille royale. —

Combien nous sommes loin de cette visite de convention que le comte de Paris crut devoir faire il y a dix ans, visite qui avait pour but simplement d'affirmer (ce qui était la pensée de tous) que le comte de Chambord, petit-fils d'Henri IV et de Louis XVI, était bien le Représentant de la Famille Royale, le Chef de la Maison de France. La semaine dernière, le comte de Paris se trouvait encore à Frohsdorff, accompagné du duc de Nemours et du duc d'Alençon, mais ce n'était plus ces rapports froids, compassés, on peut dire officiels de 1873. Cette volonté royale disant à ceux qui l'entouraient et qui craignaient les suites d'une émotion trop forte; *mes cousins d'Orléans sont ici, je veux les voir, faites-les entrer.* Et puis cet accueil cordial, ces embrassements réitérés, cette effusion qui part du cœur. Oh! oui, nous le répétons, le changement est grand et, Dieu merci, la fusion est faite.

Nous dirons à ceux qui, séparés de nous, trouvaient toujours des objections à nous opposer, et croyaient encore à une division parmi les membres de la Famille de France, nous leur disons : l'entrevue du 7 juillet 1883, c'est l'union de tous les enfants de France, c'est l'horizon qui se découvre, la France qui renaît à l'espérance, à la vie.

La Saint-Henri à Frohsdorff. — Il n'y a pas que de la tristesse au milieu des exilés, il y a aussi des jours de joie, de ces jours où les cœurs s'épanchent et se donnent tout entier au bonheur de la reconnaissance.

C'était donc fête dimanche dernier à Frohsdorff. Ce petit village, perdu dans la carte de l'Europe et vers lequel cependant convergent les regards de tous, était en liesse, c'était la Saint-Henri et l'on fêtait le Roi de France. Fête intime à laquelle chacun prenait part, et au milieu de ces fidèles amis arrivaient à tous les instants, et de tous les coins du monde, des témoignages d'amour, les vœux et les souhaits les plus sincères.

Nous aussi, au lendemain des saturnales si bien décrites d'autre part, nous nous mêlions à cette fête, nous nous portions par la pensée, par le cœur, au milieu du cercle de ces heureux privilégiés qui profitaient seuls de ce bonheur qui devrait être et qui sera, l'année prochaine, nous l'espérons, la joie de la France.

Prières pour le Roi. — Une deuxième neuvaine commencée dans la chapelle de Fourvières, mercredi 18 courant, pour la complète guérison de Monseigneur le comte de Chambord, se terminera jeudi prochain 26, jour de la fête de Sainte-Anne. Sur tous les points de la France et dans un grand nombre d'oratoires étrangers, des prières ont lieu à la même intention.

Unissons-nous tous à cet élan, la prière, vraie messagère des hommes, arrive infailliblement et sûrement à Dieu, et ces instances ont

La Monarchie Française

Henri de Bourbon, comte de Chambord, avait solennellement proclamé après nos désastres de 1870 que « le droit monarchique est le patrimoine de la nation. Ma personne n'est rien, ajoutait-il, mon principe est tout. »

Il faut donc, en effet, que ce droit ne soit pas périmé, que ce principe soit plus qu'un souvenir, en voyant combien l'attention et l'émotion publiques ont été surexcitées par la maladie et l'annonce de la mort du prince.

Le plus digne représentant de la France monarchique, menacé dans sa vie, a tout à coup donné lieu à des manifestations de sentiments divers.

Les uns ont continué à signaler plus ou moins sincèrement tout ce qui est monarchique comme un souvenir d'archéologie historique. Les véritables croyants ont redoublé de vivacité dans l'expression de leur foi.

Quelques-uns ont affecté de l'indifférence à la première nouvelle de ces graves événements. Ce sont surtout les républicains radicaux et opportunistes qui ont signalé une prétendue indifférence publique qu'ils ont cru surtout voir dans leur camp. Mais l'empressement que les hommes politiques de ces partis ont mis à annoncer prématurément la mort du prince, est un signe de l'importance qu'ils attachent à la vie du chef de la légitimité royale.

L'éloge et une sorte de panegyrique du Prince proclamé par les écrivains non suspects de royalisme prouvent que c'était tout à la fois un homme digne de commander à une grande nation qu'ils croyaient voir disparaître, et un événement qu'ils interprétaient en faveur du parti démocratique et de la république elle-même.

Quant à l'émotion qui s'est manifestée en Europe par un concert unanime de regrets, d'hommages et de sentiments de sympathie pour le Prince exilé depuis plus de cinquante ans, cette émotion a une grande portée. Elle prouve que la vieille France monarchique ne peut être oubliée, que son passé glorieux, personnifié en un prince digne de la royauté, méritait de revivre pour l'honneur du pays et pour la sécurité de l'Europe.

L'Europe ne pouvait se réjouir en voyant disparaître ce glorieux survivant de tant de siècles de monarchie.

Les ennemis de la France, jaloux de son ancienne puissance, ont seuls pu applaudir, surtout après ses malheurs, d'espérer en la perpétuité de son abaissement progressif.

Ce qui vient de se passer prouve enfin que la Providence qui mène les nations, veille encore sur la nôtre pour lui conserver un port de salut dans la monarchie française qui l'a si longtemps faite grande et forte.

L. DUCURTYL.

seules pouvoir d'arrêter sa justice, que cette solidarité qui nous lie nous oblige au devoir de la prière, ne laissons pas à quelques-uns seulement le bénéfice de cet acte.

Le R. Dom Bosco nous disait, il y a deux mois à peine, tout ce qu'il avait obtenu par la prière. Il est allé prier, lui aussi; au chevet de l'auguste malade, unissons-nous donc à lui et espérons.

Œuvre nationale du Sacré-Cœur.

— Les recettes, pour le mois de juin, se sont élevées à la somme de 221.714 fr. 05 c.

La somme disponible, à la même époque, est de 741.489 fr. 46 c.

En 1873, et au nom de la France, l'Assemblée a fait un vœu. Il nous appartient à tous d'aider à l'accomplissement de cette promesse, par nos dons, par nos prières.

Nous engageons vivement les personnes qui veulent le relèvement de la France à se rappeler cette œuvre de régénération.

Nos remerciements à tous nos confrères qui ont bien voulu sur notre demande, faire connaître notre changement d'adresse, et indiquer le transfert de nos bureaux, rédaction et administration, rue Mulet, 8.

Merci encore pour les encouragements que nous avons reçus de quelques-uns. Noblesse oblige, et nous serons heureux de mettre, nous aussi, notre modeste feuille à la disposition de tous.

Ecole Saint-Thomas-d'Aquin. — L'École Saint-Thomas-d'Aquin, à Oullins, vient d'obtenir un brillant succès; un de ces élèves, M. G. Jacqueton a été le seul reçu des candidats qui se sont présentés devant la Faculté de Lyon à la licence en philosophie.

Ce succès n'a pas lieu de nous étonner, quand on sait avec quelle vigueur les études sont menées dans cette maison, dirigée avant les décrets par les Dominicains enseignants.

Pas-de-Calais. — On écrit à la Colonne de Boulogne-sur-Mer :

Nous sommes journellement témoins des progrès accomplis par les jeunes garçons des écoles communales laïques dans les études qu'ils font de la gymnastique, du gauche, droite, et des exercices militaires. Il paraît que la science des petites filles n'est pas moins avancée que celle de leurs petits frères, non pas dans l'art de marcher aux pas, mais dans celui de « pousser la romance ». Ainsi, sans aller chercher bien loin un exemple des progrès de ces petites demoiselles, nous dirons que samedi dernier, à la sortie de la classe de l'après-midi, nous avons entendu une dizaine de ces écolières de dix ans chanter avec une désinvolture, un laisser aller plein de hardiesse, une chanson bien connue et que par respect pour nos lecteurs nous ne publions pas.

A 10 ans, elles chantent; que feront-elles à 15 ?

Allons, il y a progrès je vous le disais bien. Mais quel avenir l'instruction maçonnico-républicain leur prépare-t-elle ?

Les parents se le demandent-ils parfois ?

Panissière. — A l'occasion de la Fête du 14 Juillet, les respectables édiles de notre commune, sans doute au nom de la liberté mais toujours malgré M. le curé, ont pris les mesures nécessaires pour qu'un ample drapeau tricolore fût hissé au haut de l'Eglise paroissiale (comme étant un monument public).

Toutefois, le superbe drapeau ne devait pas étaler impunément ses couleurs étincelantes aux regards des admirateurs républicains. En effet, également au nom d'une autre liberté, l'ouragan qui sévissait alors à Panissière, se permit d'achever l'ouvrage sans doute imparfait de nos autorités communales en enlevant la banderole rouge du drapeau. D'autre part, le vent ayant enroulé la partie bleue autour du piquet de même couleur, les républicains purent contempler ébahis, à l'aurore de la Saint-Henri, le drapeau blanc flottant publiquement et triomphalement sur la modeste Eglise !

Anecy, 18 juillet. — S. E. Mgr Mermilod, évêque de Fribourg et Lausanne, qui prend les eaux en ce moment à Aix-les-Bains, est venu passer une journée à Anecy, et a célébré la messe devant la tombe de saint François de Sales.

Une foule nombreuse, prévenue de la présence de l'éminent prélat, se pressait dans la coquette église de la Visitation.

Le Choléra. — L'épidémie se propage rapidement. Trois quartiers sont entièrement inestés.

C'est en suivant la ligne de Mansourah que le fléau a envahi le Caire.

A Damiette, sur une population de trente-quatre mille habitants, on n'en compte pas aujourd'hui huit mille. Plus de deux mille sont morts et le reste s'est enfui.

Partout les cordons sanitaires ont été forcés; du reste, moyennant une petite somme, les soldats fermaient les yeux, et quand ils ont vu quelques-uns des leurs mourir du choléra, ils désertaient sans se gêner.

Les officiers anglais qui commandaient les cordons sanitaires n'étaient plus maîtres de leurs troupes. Aussi le gouvernement a-t-il décidé de supprimer l'isolement en masse et les quarantaines que les Comités européens s'efforçaient d'établir de ville en ville.

Mariages. — Cette semaine a été célébré mariage du vicomte René de Valon, lieutenant au 1^{er} hussards, fils du comte et de la comtesse de Valon, née de la Rochelambert, avec Mlle Hélène Dufresne de Saint-Léon, fille du comte et de la comtesse Dufresne de Saint-Léon.

M. Henry de Gillard de Lavaldène avec Mlle Constance du Mesnil du Buisson, fille du comte du Mesnil du Buisson, ancien secrétaire d'ambassade.

Nous apprenons, intéressant davantage notre région, le mariage de M. Charles-Antoine-Eugène-Humbert Ducuryt, fils de M. Ducuryt, conseiller honoraire à la cour de Lyon, avec Mlle Marie-Rose Gouttenoire, fille de M. Gouttenoire, maire de Lay (Loire).

Nécrologie. — M. François Beslay, rédacteur en chef du journal le Français, a succombé à une attaque de paralysie. M. François Beslay était le fils d'un ancien représentant du peuple qui fut membre de la commune en 1871. Il était né en 1835; après avoir fait ses études de droit et s'être fait inscrire au tableau des avocats de Paris, il fut pendant six ans le secrétaire de M^e Marie.

M. François Beslay avait été un des premiers qui relevèrent, quand l'Empire commença à vouloir compter avec l'opinion le drapeau du catholicisme parlementaire et libéral.

En 1867, il fonda la Français avec M. Paul Thureau-Danguin, qui venait de donner sa démission d'auditeur au conseil d'Etat.

Société de géographie. — Le concours annuel, organisé par la Société de géographie, entre les élèves des écoles primaires de la ville de Lyon, libres ou municipales, aura lieu le mercredi 1^{er} août, dans les salles de l'école supérieure de commerce, rue de la Charité, 34, à 8 h. du matin pour les garçons et à 2 heures pour les filles.

Les élèves des écoles primaires supérieures sont aussi appelés à concourir cette année, dans le même local; le jeudi 2 août à 8 h. du matin pour les garçons et à 2 h. pour les filles.

Les élèves qui voudront prendre part à ces concours devront se faire inscrire jusqu'au 31 juillet au secrétariat de la Société, rue de l'hôpital, 6, de 10 h. à 2 h.; on leur délivrera un numéro d'ordre qui sera seul reproduit sur la copie du concours.

Panorama de Lyon, 30, rue du Nord, aux Brotteaux. Le Siège de Lyon en 1793, de 9 heures du matin à 7 heures du soir.

Concerts-Bellecour. — Tous les soirs, grand concert; prix d'entrée: 50 centimes; les mardis et vendredis: 1 franc.

Congrès International

DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

Nous donnons à nos lecteurs la suite des travaux du Congrès tenu au palais du Trocadéro. Les questions de prévoyance ont une grande place dans les préoccupations présentes, et il est intéressant de voir comment fonctionnent les institutions d'épargne et de mutualité chez les autres peuples. Nous sommes assez enclins à nous croire supérieurs à nos voisins; or, on a vu, par ce qui a été dit sur les caisses d'épargne, que le système français n'est point irréprochable au point de vue économique.

La séance du 12, présidée par M. Léon Say, puis par M. Loranski, délégué du gouvernement russe, est consacrée aux banques populaires et aux unions de production ou de consommation.

M. Charles Robert, directeur de la Nationale, développe le principe de la participation

aux bénéfiques, qui constitue une sorte de coopération et crée une solidarité d'intérêts entre les ouvriers et les patrons.

On objecte que la participation aux bénéfices doit comporter la participation aux pertes. Ce n'est exact ni en droit ni en fait. Avant tout partage, il suffit de prélever largement pour une réserve. L'orateur énumère cinquante maisons en France où le système est appliqué et donne de bons résultats: maison Leclair et maison Chaix, à Paris, Godin, dans les Ardennes, Laroche-Joubert, à Angoulême, etc.

M. Vilain entretient le Congrès de l'association pour la production qui, après diverses périodes d'insuccès, tend à reprendre aujourd'hui. Ce mode de coopération exige une éducation économique nouvelle de la part de l'ouvrier.

M. Luzzati fait un exposé des banques populaires en Allemagne et en Italie. Cette institution, à peu près inconnue en France, rend de très grands services, particulièrement aux populations agricoles; il est des villages de mille âmes qui ont des banques florissantes et qui font un chiffre annuel de 250.000 fr. d'affaires.

Le paysan a souvent besoin de crédit et d'un crédit long: un an, s'il achète du bétail pour l'engraisser; plusieurs mois s'il veut attendre un relèvement de cours pour vendre son vin et son blé. En France, aucun établissement ne viendra à son secours; en Allemagne et en Italie rien de plus facile, rien de plus fréquent que ces emprunts. En outre, la banque royale favorise ces petits établissements dont elle réescompte le papier immédiatement.

M. Loranski, président, dit que le gouvernement russe vient de fonder une grande caisse populaire, dans le but de favoriser l'agriculture.

M. Fougousse expose la situation des diverses unions de consommation, entre lesquelles il importe de mentionner particulièrement les associations qui affectent tout ou partie des bénéfices commerciaux à la constitution de pensions de retraite.

La séance du 13 est ouverte par M. Léon Say, qui cède ensuite le fauteuil à M. Leffler, délégué de la Suède.

M. Neal qui appartient à la haute administration britannique, fait connaître la législation anglaise sur les Friendly Societies. Sous ce nom sont comprises les Sociétés de secours mutuels, les caisses de retraites, les assurances en cas de décès, les trade's unions, les sociétés bibliques, etc.

A la tête du service administratif est placé le Chief general registrar, dont les attributions sont doubles. Comme actuaire, il vise les statuts des associations pour constater qu'ils ne renferment rien de contraire aux lois du royaume et que les allocations ou pensions promises sont justifiées par les calculs. Comme officier judiciaire, il règle toutes les successions dans lesquelles sont intéressées les Friendly Societies, chose précieuse pour elles: car une instance en Angleterre, quand un legs est contesté par la famille, est souvent ruineuse pour le légataire étranger.

M. Lombard, délégué du gouvernement

A TRAVERS LA FRANCE

NOTES ET IMPRESSIONS DE M. JOSSE

Voyageur lyonnais

Bordeaux

Cette ville, correctement rebâtie au siècle dernier, alors qu'on ne soupçonnait même pas, comme possibles, les embellissements apportés depuis dans nos vieilles cités de France, conserve un renom particulier de ville élégante et propre. Elle a, d'ailleurs, été faite par les Bordelais et ne peut manquer d'être à leur image. Or, les fils de Bordeaux, comme les fils d'Israël, sans rejeter les biens d'une autre vie, paraissent attacher un grand prix aux biens de celle-ci; on aime ici l'argent pour ce qu'on en retire d'aises et de jouissances.

Sans préjuger en rien du chiffre énorme d'affaires qui se manipulent dans chacune de ces trois villes, il doit être permis de dire que Lyon, de prime abord, a l'air d'un grand et silencieux atelier, Marseille est comme un vaste et bruyant entrepôt, Bordeaux ressemble à une immense promenade. Oui, tout le monde, à Bordeaux, a l'air de se promener, tout le monde est bien mis; jamais on n'entend parler affaires dans les rues ou dans les cafés; ce qui forme le fonds et le contingent de la vie oisive et luxueuse, est nombreux et visible: théâtres, cercles, voitures, femmes galantes.

Il est certain qu'on doit travailler ici, mais pas dans le sens absolu du mot. Les jeunes gens n'acceptent pas volontiers un emploi chez autrui, et les magasins en sont réduits à recruter leur personnel au dehors. Quant aux jeunes filles, celles qui sont riches se promènent avec leurs mamans; et les autres — se promènent seules.

C'est ici la patrie aux pieds mignons et aux cheveux noirs. Sous le côté plastique, les femmes laissent sans doute à désirer; mais le minois est fin, l'allure provoquante, et, chez la femme du peuple, le foulard couronne heureusement une beauté faite à la fois de fierté et de nonchaloir.

Bordeaux possède un beau jardin public, où il n'est pas rare de voir, groupées sous le même arbre, une douzaine de bonnes d'enfants, toutes coiffées du foulard. Pas une coiffure n'est pareille à l'autre: vous y voyez le nœud posé sur le front ou sur le côté, lâche ou serré, dissimulé ou largement bouclé;

l'ensemble de la coiffure s'arrondit en turban sur le devant de la tête, ou se campe sur le sommet; il forme une simple calotte enveloppant le seul chignon, ou retombe sur la nuque comme une résille; il y a enfin les Archonnoises qui tendent un foulard par-dessus leur cornette et s'en font une mitre égyptienne. Vraiment, si j'étais grande dame, je ne voudrais pas porter dans mon salon, d'autre coiffure que le foulard, et me plaindrais à enrager ainsi mes amies et ma lingère.

Bordeaux est une ville essentiellement bourgeoise; tout y est commode, bien agencé, rien n'y choque l'œil. S'il est question des monuments de Bordeaux, vite on cite le théâtre. Après? rien. Il est pourtant de belles et vieilles églises: La cathédrale Saint-André, Saint-Michel, Sainte-Croix, Saint-Sernin; mais le visiteur soupçonnerait volontiers qu'elles ont été apportées à Bordeaux toutes faites, tellement elles paraissent peu des produits du génie bordelais.

La porte de la Grosse-Cloche, reste des anciens remparts, surprend également. Je me suis demandé comment les Bordelais peuvent conserver cette construction, avec son bourdon suspendu en plein air, qui doit sembler à plus d'un quelque vieilleriesse passée du mode. Sans doute, cette porte avec ses accessoires — cloche, croissant et léopard — constituant les armes de la ville, la municipalité la conserve, ainsi que, chez un financier en renom, on garde une vieille armoire de famille pour montrer qu'on eut des aïeux et qu'on ne date pas d'hier.

Il me paraît difficile qu'une grande idée — une idée grande part toujours d'un sentiment désintéressé — puisse éclore à Bordeaux. Non que je refuse à la faculté pensante des habitants la possibilité de s'élever au-dessus de la vente des vins et de l'adoption de la dernière mode, mais l'atmosphère bordelaise ne doit pas être favorable au rêve, source première de toute grande idée. Napoléon disait — un peu méchamment: « Si les Bordelais pensaient devoir tirer meilleur parti de leurs vins, ils n'hésiteraient pas à vendre la France aux Anglais. » Ce qui demeure acquis, c'est que la première phrase d'un Bordelais est pour vous demander comment vous trouvez sa ville, et la seconde pour vous proposer du vin de son cru. Comme il est généralement bon, il faut être indulgent pour cette propagande à outrance.

A une heure de chemin de fer de Bordeaux, dont il forme l'aristocratique faubourg, se trouve Arcachon, bâti comme à l'aventure, un peu partout dans les bois. En dehors de vieux

bourg assis au bord de la mer, vous trouvez des hameaux et des maisons isolées, disséminés à plusieurs kilomètres à la ronde, et cette expansion ne saurait avoir de limites puisqu'il y a quarante lieues de forêt.

A première vue, Arcachon produit l'effet de ces liqueurs exotiques dont on boit pour la première fois: c'est étrange d'aspect et de saveur. Un terrain sablonneux et mouvant sous le pied, légèrement vallonné, entièrement recouvert de pins, avec de brusques éclaircies en tous sens et des routes sinuées; un air où la senteur fraîche et salée de l'Océan se mêle à l'odeur chaude et résineuse de la forêt; des sites sauvages à se croire dans les pampas de l'Amérique, et des chemins par lesquels débouchent au galop les plus coquets équipages avec leurs chargements de coquettes promeneuses: tout cela vous cause une sensation difficile à définir.

C'est à Arcachon que fut créée, par un religieux de Saint-Dominique, qui voulait bien me compter au nombre de ses amis, une école destinée à préparer les jeunes gens au métier de la mer. Naviguer pendant quelques années est une nécessité pour ceux qui se destinent à être amateurs, courtiers, exportateurs ou importateurs; c'est une bonne préparation à toutes les carrières commerciales; c'est un noble et utile passe-temps pour les jeunes gens dont les études classiques sont achevées et qu'attendent des fonctions administratives ou une vie de loisirs intelligents. Le corps s'y fortifie, l'esprit s'y développe, le cœur s'y conserve.

Sur mer, l'homme apprend à faire bon marché de ses aises, à donner ses peines et, au besoin, sa vie; il apprend surtout à obéir et à commander. Commerçant, artiste, écrivain, homme du monde, quiconque a passé par l'école de la mer, quiconque a doublé les deux caps et salué les deux Océans, ne peut être un homme sans valeur. D'ailleurs, nos marins n'ont-ils pas été, dans la lutte soutenue contre l'Allemagne, le seul élément sérieux de résistance ?

De mes visites à mon ami d'Arcachon, je me rappelle surtout nos belles causeries du soir, alors que le ciel lumineux mettait des scintillements d'or dans le sable que foulaient nos pieds; la forêt, surchauffée par le soleil couchant, exhalait, ainsi qu'une cassolette encore tiède, sa balsamique haleine; et, du flot qui jamais ne dort, la voix caressante chantait sur les deux plages du bassin argenté. Il nous semblait à tous deux que, peu à peu, nous déposions nos corps et que nos âmes restaient seules à s'entretenir, à la face de la création attentive.

suisses; M. de Bruyn-Kops, délégué des Pays-Bas; M. Luzzati, du Parlement italien, font connaître la législation de leurs pays respectifs, qui est conçue dans le sens de la plus grande liberté, et donnent quelques détails sur la situation des sociétés de secours mutuels à l'étranger.

M. Dufour, de Paris, parle de l'admission des femmes et des enfants dans les Sociétés. Beaucoup de Sociétés se plaignent que la présence des femmes est onéreuse. Il faut simplement en conclure que la cotisation qui est demandée aux femmes agrégées est insuffisante. Établissez une proportionnalité juste entre ce qu'elles payent et ce que vous leur accordez, et leur présence sera un élément de prospérité au double point de vue moral et matériel.

A propos d'une question posée à M. Luzzati sur la législation italienne, M. Maze, député, développe incidemment le projet de loi sur les Sociétés de secours mutuels, dont il est rapporteur devant le Parlement français.

M. Bleton, délégué des Sociétés de Lyon, avait été inscrit pour traiter de l'intervention de l'Etat dans les Sociétés de secours mutuels et de la présence des membres honoraires. Mais en raison de l'heure avancée, il croit devoir renoncer à prendre la parole.

M. Cacheux commence à dire quelques mots sur les logements ouvriers. Mais les banquettes se désertant rapidement, l'orateur comprend que l'attention de la réunion est fatiguée, et replie son rapport.

Le défaut d'espace ne nous permet pas de donner aujourd'hui le résumé de la séance du 16 : caisses de retraites. Nous terminerons cet intéressant compte rendu dans le prochain numéro.

IXYGREG.

Caveant Consules!!

La fête du 14 juillet, la fête de la lâcheté et de l'assassinat, s'est passée, à Lyon, dans la boue. C'est bien : la République a toujours pa-taugé dans la fange ou le sang.

Jamais l'enthousiasme n'avait été aussi officiel : deux drapeaux à une fenêtre : tel est le bilan de la place Bellecour. Sept croisées illuminées dans la rue de Bourbon, un peu moins dans la rue Saint-Joseph : c'est peu. Nous avons remarqué avec plaisir dans plusieurs de nos grandes artères, que bon nombre de personnes qui s'étaient cru obligés de fêter la République l'an passé, avaient, cette année, soigneusement baissé leurs persiennes. Il paraît décidément que ça se décolle.

Le Progrès, toujours bien informé, racontait dans son numéro du 16, que la place Bellecour était brillamment illuminée. Notre confrère avait pris ses désirs pour des réalités ; mais la vérité est que la statue de Louis XIV et le pourtour des bassins étaient seuls illuminés d'un cordon de gaz. La pluie avait rempli les godets destinés à l'illumination chinoise, et les efforts des quatre machines à vapeur de la Savary Electrical Company n'ont pu faire jaillir une seule étincelle des appareils qui devaient inonder de lumière les jardins de notre grande place.

Le défilé des morveux du bataillon scolaire a rappelé les manœuvres légendaires de la garde nationale de 1870. Les pères de famille assistaient émus à cette cérémonie, se sont reconnus dans leurs enfants et ont ensuite pu les conduire fraternellement au cabaret.

Le feu d'artifice a été absolument manqué :

une pièce ayant mis le feu aux autres tout est parti à la fois au milieu d'un nuage de fumée intense et nauséabonde, d'où émergeaient quelques fusées. L'artificier avait, paraît-il, voulu représenter l'image de la République. Tous nos compliments au Ruggieri Lyonnais.

Le bon public n'était pas content, et cela se comprend ; il est toujours dur de ne pas en avoir pour son argent : or, ce beau spectacle coûte aux contribuables une dizaine de mille francs !

Tout le monde, du reste, n'a pas trouvé drôle la grande fête nationale : témoins ces affreux réactionnaires qui ont applati pendant la nuit du 13 au 14 plus de 40 conduits à gaz destinés aux illuminations. Les plombiers ont passé la journée à les réparer : ils étaient ravis.

Mais il y a plus, il paraît que dans plusieurs quartiers, notamment à la Croix-Rousse, on a enlevé des appareils à gaz destinés à représenter, en lettres de flammes, les attributs et le chiffre de la République.

Et ce n'est pas tout, on a arboré au-dessus du Rhône, à un fil télégraphique qui se relie au pont du Collège, un superbe drapeau blanc fleurdelisé, qui n'a été enlevé qu'à 10 heures au milieu d'une foule de 2,000 personnes. Ailleurs, on brisait une marianne aux cris de vive le Roi !

Où étiez-vous donc rédacteurs du Progrès, pendant que s'accomplissaient ces méfaits ?

Voilà le *Petit Lyonnais* qui insinue qu'on aurait peut-être bien méchamment coupé les fils électriques destinés à l'illumination de Bellecour. D'après le même journal, me dit-on, les réactionnaires seraient les fomentateurs des troubles de Roubaix. C'est là évidemment une affreuse calomnie ; mais n'importe, ces fils coupés, ces tuyaux brisés, ces drapeaux arborés, sont pour moi des signes des temps : et si l'on rapproche ces manifestations de l'indifférence au milieu de laquelle s'est passée la fête dite nationale, il est permis de dire aux républicains : « Citoyens, vous avez des gendarmes, des agents de police, à pied et à cheval, des employés de toutes sortes des mouchards de tous poils et de toutes couleurs ; eh bien ! ça ne suffit pas : achetez des oies, citoyens et veillez sur le Capitole ! »

JEAN D'ARAMONDE.

Les Bataillons scolaires

Pantalon blanc, veste bleue, béret rouge, beaucoup de crânerie dans la démarche et d'aplomb dans la physionomie, l'écolier lyonnais des bataillons scolaires n'a rien à envier aux soldats consommés de notre armée. Le 14 juillet, malgré la pluie, tous ces bambins tricolores ont défilé aux sons de la *Marseillaise*, et des *Terreaux* à Perrache, ils ont récolté sur la route des fluxions de poitrine et des applaudissements.

Voilà bien des mois que je me creuse la cervelle pour comprendre l'utilité des exercices militaires imposés à ces enfants. Je les ai vus cent fois sur nos places faire tête à droite, tête à gauche ; tourner, évoluer, contre-marcher, pivoter, sans l'œil vigilant des instructeurs. Je ne peux pas trouver d'autre motif à tout ce mouvement que la vanité mesquine de notre municipalité, dans les exhibitions républicaines analogues à celles du 14 juillet.

Les journaux de Lyon, le Progrès en tête, parlent sérieusement, à cette occasion, des muscles qui se fortifient, de l'esprit de discipline qui se forme, de l'occasion qu'on prépare à la jeune génération initiée au maniement des

armes et aux exercices militaires sera fort un jour pour la patrie. » M. Gailleton leur remettant le drapeau du bataillon, leur a parlé, sans rire d'honneur et de patrie.

Très joli, M. Gailleton en Napoléon I^{er}!

Bon docteur, que ne donniez-vous en même temps à ces chers pupilles de la République le sucre d'orge ou la bavaroise faubourienne qu'ils auraient mieux reçu encore que votre éloquence bourgeoise.

En quoi l'Etat peut-il trouver son profit avec ces pantalonades enfantines. Je ne trouve sans doute pas mauvais que nos enfants s'amuse au soldat ; parbleu ; nous en avons tous fait autant. Mais ériger en institution, cette manie française de la cocarde et du sabre, et surtout dépenser les beaux et bons écus des contribuables pour vêtir en trois couleurs 12 ou 15 cents moutards, c'est le comble de l'ineptie et du ridicule.

La gymnastique est excellente, la discipline également ; mais l'excès des meilleures choses est blâmable, et pour les bataillons scolaires, c'est le cas. Ou bien, il faut être logique, et puisqu'on fait de nos garçons de petits troupiers, il faudra bien faire quelque chose pour les petites filles, le lycée n'étant pas à la portée de toutes les familles. De plus pourquoi refuserait-on à ces jeunes soldats les plaisirs de leur métier : la pipe, le petit verre, la flânerie sur les quais.

Qui veut la fin, veut les moyens. Ce qui me dépasse c'est qu'avec les idées modernes de paix universelle, en ce temps où tous les peuples sont frères, un des plus grands soucis de la République soit de confectionner des guerriers au sortir du berceau. Il n'y a pas de raison de s'arrêter. L'idée d'un régiment d'amazones scolaires ne me répugne pas le moins du monde.

J'entrevois même tout un horizon immense de créations militaires dans cet ordre d'idées.

Une garde nationale universelle où tous les citoyens armés pour la patrie feraient à tour de rôle leur jour de corvée ! L'égalité des sexes détruirait le monopole de la force et du commandement ; le mérite seul réglerait les distinctions et les décorations. Plus d'exploitation de la femme par l'homme, du faible par le fort. La raison serait le droit ; la justice le devoir, les grands ressorts de la vie sociale.

Les vieilles coutumes d'autrefois seraient abolies ; le respect de la famille, la religion, les égards pour la vieillesse, la morale, le droit naturel, tout cela serait discipliné, mesuré, tarifé, contrôlé par l'Etat ou la commune dispensatrice des récompenses et des encouragements.

Le fiasco complet de la fête dite nationale, empruntait aux rigueurs de la température un élément de plus d'insuccès. Le défilé burlesque des bataillons scolaires et des jouteurs en veste blanche, aux sons agaçants de la *Marseillaise* n'a eu d'égal en ridicule, que la vaste déconfiture de l'illumination de Bellecour.

Les faubourgs de la Guillotière et de la Croix-Rousse étaient brillamment pavés, mais à l'intérieur de la ville l'enthousiasme était infiniment plus modéré. On dit, et nous n'affirmons pas le contraire, qu'à de certains quartiers, la ville avait fourni les drapeaux aux habitants et avait ajouté une gratification proportionnée au nombre de un drapeau.

Un fait reste acquis après cette démonstration populaire, c'est que la République n'a pas autant d'amis qu'elle l'affirme. Le peuple après tout n'est pas assez naïf pour croire à l'ère des cailles rôties sous le régime actuel.

Gageons que l'année prochaine, si M. Gaille-

ton, officier de la Légion d'honneur est encore maire de Lyon, s'il nous est donné, hélas ! de revoir encore la farce du 14 juillet, les drapeaux seront moins nombreux encore, et la joie populaire moins vive.

D...

Concerts Bellecour

UN PEU DE CLASSIQUE.

Du classique ! à Bellecour ? Et pourquoi pas ? M. Luigini nous a bien fait entendre jeudi la *Marche turque* de Mozart, et nous l'en félicitons.

C'était, je crois, la première fois de cette année qu'un nom classique paraissait sur les programmes des Concerts Luigini. Il est vrai qu'un Concert en plein vent comporte mieux les fantaisies et les ouvertures brillantes que les délicatesses de la musique classique ; mais il ne manque pas néanmoins dans le répertoire classique, d'ouvertures et même de fragments de symphonie qu'on pourrait entendre à Bellecour sans en rien perdre et qui alterneraient de temps en temps avec des morceaux plus modernes.

D'ailleurs, n'exagérons pas le mauvais acoustique de la... place. M^{lle} Nixau qui n'a pourtant pas un instrument bien bruyant a fort bien su se faire entendre et admirer, jeudi ; mardi, M. A. Bedetti a exécuté avec son irréprochable correction la fantaisie d'*Allard* ou le *Bal masqué* ; et après lui M. E. Ritter s'est fait également applaudir dans *Romantico de Bricciardi* ; et nous avons pu suivre ces deux artistes jusque dans les nuances les plus délicates de leur soli.

Conclusion : *Un peu de classique*, S. V. P. L. A.

HONGKONG & SHANGHAI

BANKING CORPORATION

Capital : \$ 7.500.000 (fr. 37.500.000)
Capital versé : — 5.000.000 (— 35.000.000)
Réserve : — 2.500.000 (— 22.500.000)

AGENCE DE LYON

19, Place Tholozan, 19

Les dépôts fixes pour un an sont reçus au taux de 4 1/2 %.

ED. MOREL, AGENT.

CHARBONNIÈRES-LEZ-LYON

Sources ferrugineuses renommées. Hydrothérapie unique. Piscines les plus vastes connues. Médecin inspecteur. HOTEL DES BAINS, grand confortable. — CASINO-KURSAAL. Jeux de toutes sortes. Spectacles-concerts. Chemins de fer. 26 a. (8179).

LES COUTEAUX D'OR

PAR

PAUL FÉVAL

— Vous allez vous trouver face à face avec Henri : Jurez-moi, ceci est ma sublime prière — Jurez-moi que vous ne lui ôterez pas la vie !

— Tant qu'il pourra réparer sa faute envers vous, répondis-je, je le jure !

Son regard me remercia, puis elle reprit après un silence :

— Sachez encore ceci, car rien ne manque à ma tristesse : J'ai écrit à Hélène, plusieurs fois : Hélène ne m'a pas répondu.

J'ai su depuis que le valet de confiance de Bois-trudan avait été acheté par le vicomte.

Auprès d'Ellen, dans un berceau blanc, était un petit ange aux yeux bleus.

Je partis le lendemain avec Towah.

Il y a trois mois que j'ai quitté l'Amérique ; il y a trois jours que je suis en France.

J'ai revu mon beau pays de Hongrie dans l'inter-valle. Les temps ont changé, M. de Metternich n'est plus à Vienne. Le jeune empereur m'a rendu mes titres et mes biens...

— Et vous êtes venu en France tout exprès pour vous rencontrer avec Henri de Villiers ? interrompit

la duchesse qui avait écouté avec une extrême attention.

Je suis venu en France, répondit le comte Albert, pour voir celle qui ressemble à Ellen.

— Et vous l'avez vue ?

— Ellen avait raison : je l'ai vue et je me dévouerai pour elle.

Il y eut un silence, pendant lequel la duchesse de Rivas resta pensive.

— Moi, dit-elle, je quittai San Felipe le lendemain de votre départ. Nous avons des parents dans le Sud. La sœur de ma mère me donna l'hospitalité à Durango. Le marquis de Concha était dans la ville, où il se reposait de ses courses dans la Sonora. Il apprit la mort du duc de Rivas, son père ; depuis longtemps, il m'avait demandée en mariage. Jusqu'alors j'avais hésité. Nous étions unis trois semaines après, et nous partions pour Rio de Janeiro, où l'empereur offrit au nouveau duc l'ambassade de France.

— Etes-vous heureuse, Carmen, demanda Rosen.

— Oui, répondit-elle : mon mari est un généreux cœur.

Puis jetant un coup d'œil à la pendule :

— Le temps passe, reprit-elle ; Rosario était hier chez la marquise ; je vous ai deviné au récit qu'elle m'a fait. Depuis hier je veille sur vous et sur le général O'Brien, menacé comme vous, à cause de vous. Le général est déjà mon prisonnier et galope à l'heure qu'il est sur la route d'Allemagne...

— Vous savez, reprit-elle en souriant, nous autres Espagnols, nous sommes pour les grands moyens. Le général devait vous tenir deux berlines toutes

prêtes, avenue Gabriel ; les berlines y sont : qu'en voulez-vous faire ?

M'en servir pour éviter les assassins apostés au-devant de votre hôtel.

— Ah ! fit Carmen, vous avez donc reçu mes lettres ? Alors pourquoi êtes-vous venu ?

— Parce que toute cette histoire doit avoir son dénouement à la pointe du jour qui va naître. Je le veux !

— Soit. Vous aviez besoin du secrétaire de monsieur le duc ?

— Seulement pour gagner les Champs-Élysées.

— Et quel était le rôle d'O'Brien ?

— Il devait m'apporter un costume de rechange... On frappa doucement à la porte du boudoir.

— M. Jean ! annonça Suzanne à travers la serrure, d'un ton d'ironie.

— Qu'il entre, ordonna la duchesse.

Jean venait dire que le fameux landau qui stationnait tout à l'heure sous le balcon était parti avec les deux dominos, le cocher de contre bande et le valet de pied apocryphe.

— Tiens, petit Jean, s'écria la duchesse, veux-tu être l'intendant d'un grand seigneur ?

Puis sans attendre sa réponse :

— Comte, reprit-elle, celui-ci n'est pas un domestique : vous l'emmènerez en Hongrie pour l'amour de votre sœur.

— Enfant, tu ne me quitteras jamais, dit Rosen. Sois prêt à partir à partir ce soir.

Quitter ma mère ? murmura Jean, qui avait les larmes aux yeux.

— En Hongrie, les maisons sont grandes ; nous emmènerons ta mère.

Mes frères, mes sœurs...

— Tes frères aussi et tes sœurs, quel qu'en soit le nombre, et, sur mon honneur, vous serez une heureuse famille !

— Va, petit Jean, conclut la duchesse, et fais comme on te dit.

Avant de s'éloigner, l'enfant ajouta :

— C'était l'homme de Montmartre qui était sur le siège du landau : le cocher s'était installé dedans avec le valet de pied et les deux dominos.

Carmen et Albert, restés seuls, eurent tous les deux la même pensée. Ce landau, évidemment, était une machine de guerre.

Quelle manœuvre nouvelle se cachait derrière le départ du landau ?

Pourquoi éloigner cette machine de guerre au moment même où l'assaut allait se livrer ?

— J'ai promis à M. de Villiers, dit Albert, de lui montrer ici même le comte Albert de Rosen. Je veux tenir ma parole ; mais comme je sais le comte capable de tout, je veux user de mon avantage et me garer au moins du fer de ses assassins. Il ne me verra que sur le terrain.

— Vous battre contre cet homme, vous ! s'écria Carmen.

— Le forcer à réparer sa faute !

— Mais vous avez promis de ne pas le tuer...

(La suite au prochain numéro.)

Bonne foi Républicaine

Une chose que j'admire toujours quand je lis le Progrès, c'est le flair policier, c'est la perspicacité étonnante dont il fait preuve pour découvrir les ennemis politiques de la République française. Il ne peut se passer la moindre rébellion, la moindre attaque, sans qu'immédiatement il se mette en campagne et nous vienne dénoncer les vrais coupables.

Ainsi voyez les troubles de Roubaix? Vous croyez peut-être que ce sont les anarchistes ou les républicains mécontents qui sont les auteurs de ces troubles? Erreur! Les coupables, les vrais organisateurs sont les royalistes cléricaux; de même que c'étaient eux qui avaient fait les révoltes de Montceau, payé les incartades de Louise Michel et qui probablement font mourir le comte de Chambord pour créer des embarras à la République. Oh! ces infâmes cléricaux!

Pauvres cléricaux que nous sommes! On devrait nous payer bien cher pour le rôle que l'on nous fait jouer: nous sommes la tête de ture sur laquelle le Progrès frappe sans relâche pour essayer la force de son poignet; nous sommes la bête noire dont il fait peur aux républicains comme on fait peur du loup aux enfants peu sages; l'épée de Damoclès dont il menace tous ceux qui ne pensent pas comme lui.

Nous remplissons un rôle dans la comédie qui se joue en ce moment, celui d'utilité. Il faut quelqu'un qui soit coupable de tout, responsable de tout sans qu'il puisse se défendre.

Dieu merci! je crois que l'on sera content de nous; nous subissons les menaces et les reproches avec une soumission digne d'éloges; les républicains qui nous exploitent devraient au moins, s'ils ne nous payent pas, nous donner des félicitations et nous remercier. Car nous leur sommes utiles, indispensables même comme la cible au tireur, le gibier aux chasseurs, le voleur au policeman. Si le progrès ne pouvait taper sur les cléricaux et les royalistes avec quoi remplirait-il ses colonnes?

Je propose au Progrès le récitatif suivant pour qu'il le fasse distribuer aux écoles laïques.

- D. Qui conspire contre la R. F?
- R. Les cléricaux royalistes.
- D. Qui met le budget en déficit?
- R. Les cléricaux royalistes.
- D. Qui a fait les incidents du Tonkin?
- R. Les cléricaux royalistes.
- D. Qui fait manguer les récoltes?
- R. Les cléricaux.
- D. Qui a fait pleuvoir le 14 juillet?
- R. Les cléricaux! Les cléricaux!
- Je promets au Progrès une génération archi-républicaine, car ce chapitre manque peut-être aux manuels civils des écoles républicaines.

J. DUCHATEL.

Courrier de Marseille

Nos lecteurs nous permettront de revenir sur une note insérée à cette même place dans notre article du 7 juillet. Cette note qui visait

un des adjoints de notre ville de Marseille, était fautive, et nous n'hésitons pas à l'avouer, car en tout ceci notre bonne foi a été surprise. Loyauté avant tout; nous tenons à montrer à M. Satger que nous avons été induit en erreur, et que nous avons à cœur, par la présente rectification, d'annuler tout ce que pouvait avoir d'incorrect notre insinuation du 7 juillet.

Nos lecteurs vront bien prendre acte de notre déclaration sincère à ce sujet, ce dont nous prions aussi, l'adjoint visé dans la susdite.

La commission de notre Ecole supérieure de théologie des Facultés catholiques a tenu ses séances dans notre palais épiscopal les 10, 11 et 12 du courant.

Cette commission, composée du R. P. Dumas, pro-doyen; du R. P. Belon, professeur de dogme, et de M. l'abbé Blanc, professeur de philosophie scolastique, était présidée par Mgr Guiol, recteur des Facultés catholiques.

Dix candidats appartenant aux diocèses d'Aix, de Marseille, de Digne, d'AJaccio et de Nîmes se sont présentés.

M. l'abbé Lorin, du diocèse de Marseille, a obtenu ce grade avec la mention cum laude.

L'affaire du Balai et de la Provence s'est enfin terminée vendredi dernier à Aix devant la cour d'appel. J'emprunte le récit de cette journée à la Gazette du Midi:

Après une longue plaidoirie de M^e Abram, M. Furby, substitut de l'avocat général, a prononcé un réquisitoire très violent au cours duquel il a comparé les royalistes aux anarchistes et aux amis de Mlle Louise Michel.

Notre honorable ami, Me de Séranon, a répliqué en termes très nets et très éloquents et a conclu à l'acquiescement des deux journaux poursuivis.

La Cour présidée par M. Chabrinac, naguère avocat républicain à Marseille, a confirmé purement et simplement le jugement du tribunal de première instance, condamnant le gérant du Balai à 10 jours de prison, 100 fr. d'amende et 1,000 fr. de dommages-intérêts et celui de la Provence à la moitié des mêmes pénalités.

Le jugement porte que le citoyen député Leydet aura à payer les frais de l'appel à minima qu'il avait interjeté.

Cet arrêt de la Cour a été très vivement commenté au Palais, où l'on s'attendait, au moins à une forte diminution de peine, les journaux incriminés ayant fourni à l'audience des documents nouveaux attestant d'une manière indiscutable les dires du citoyen Leydet et sa conduite dans la séance du Conseil général du 5 avril dernier.

Comme écho de la Fête dite nationale dont tous les journaux ont parlé cette semaine, je tiens à vous signaler une mesure prise par le Conseil municipal, mesure de précaution à l'encontre de ses favoris habituels, les courtiers électoraux, auxquels on remettait d'ordinaire, à titre gracieux, des bons de pain et de viande prélevés sur les secours accordés aux indigents à l'occasion du 14 juillet. M. Brachier a préféré remettre tous ces secours directement au Bureau de bienfaisance, au grand désespoir desdits courtiers électoraux.

Nous avons eu à Marseille un de nos confrères du matin qui, ayant annoncé la mort certaine du comte de Chambord le jour où les

premières fâcheuses nouvelles nous sont parvenues, n'a pas voulu en démordre pendant plusieurs jours. Je vois que vous avez à Lyon une feuille qui, sans aller aussi loin, me paraît jouer un vilain jeu. Bien que fondé par des royalistes, ce journal paraît avoir renié ses traditions, car il semblerait prendre plaisir à ne publier parmi les nouvelles qui nous arrivent journellement de Frosdorff, que les plus alarmantes, à un tel point qu'il a tout l'air de désirer la mort du Roi. Ce procédé me paraît peu loyal ou pour le moins peu adroit, et si votre confrère nourrit réellement de pareils sentiments, ce qu'à Dieu ne plaise, il devrait au moins par pudeur, ne pas montrer autant le bout de l'oreille.

RAOUL RATONEAU.

19 juillet 1883.

Sanctification du Dimanche en Allemagne

Le mouvement en faveur de la sanctification du dimanche en Allemagne prend chaque jour une plus grande extension. De nombreux comités se forment pour soulever dans le pays une vaste pétitionnement. A Berlin, une pétition revêtue de 6,000 signatures a été adressée au Parlement. Dans les considérants qui y figurent, on lit entre autres: « Considérant que les personnes occupées dans les affaires commerciales et professionnelles ont besoin, comme les autres parties de la population, d'un jour de repos pour l'amélioration de leur condition et de leur développement, de leur bien-être physique et moral, pour l'accomplissement de leurs devoirs religieux et pour leur propre perfectionnement, les soussignés s'adressent au Parlement pour le prier de faire une loi à l'effet de suspendre les affaires commerciales et professionnelles les dimanches et les jours de fêtes. »

A Munich, en Bavière, le cercle professionnel a envoyé une adresse à la direction générale de la police pour la prier de statuer par une ordonnance que les magasins ne pourraient plus s'ouvrir que de dix heures du matin à une heure déterminée de l'après-midi. L'administration, se fondant sur une ordonnance datée du 30 juillet 1862, a cru ne pas pouvoir répondre favorablement à cette demande. Cependant le cercle de Munich pour la défense des intérêts commerciaux a envoyé une supplique au magistrat de cette ville, l'invitant à faire les démarches voulues pour défendre aux marchands forains de vendre à domicile, les dimanches et les jours de fêtes, ces dispositions sont déjà en vigueur dans la ville d'Augsbourg. La chambre de commerce et la chambre syndicale ont appuyé cette demande. Le même cercle s'est adressé au gouvernement pour le prier d'édicter de nouveau une ordonnance permettant aux communes la fermeture ou l'ouverture des magasins le dimanche, en même temps de faire entrer dans l'ordonnance la disposition établissant que la fermeture des magasins serait obligatoire pendant l'heure des offices divins.

Le président supérieur de la Saxe, de concert avec le conseil provincial, a rendu une ordonnance étendant la défense de vendre et d'acheter durant l'heure des offices et établissant que les magasins ne pourraient plus s'ouvrir qu'à neuf heures du matin, et depuis onze heures jusqu'à une heure de l'après-midi.

Le président de Marienwerder a de même fait savoir qu'il était sévèrement défendu d'ouvrir les magasins de huit heures à midi et de trois heures à cinq heures.

Le mouvement est donc générale s'il continue encore quelque temps, il faudra bien que la loi civile sanctionne une fois de plus le troisième précepte du décalogue. Ce sera un triomphe remporté par la foi chrétienne et une affirmation solennelle de la loi de Dieu dans une société qui aurait bien voulu s'en passer.

(Extrait de la Revue de l'Association catholique).

BULLETIN FINANCIER

La reprise que nous signalons dans notre dernier bulletin s'est encore maintenue, cette semaine tant bien que mal. Nous disons tant bien que mal, parce que dès qu'une hausse quelconque se produit, les réalisations s'amènent et ramènent les cours au point de départ. Ces oscillations prouvent que le public serait assez disposé à s'abandonner à la confiance, si l'état de nos finances pouvait le permettre. Malheureusement il n'en est rien. L'Officiel vient encore d'annoncer que le déficit des impôts indirects, pour le seul mois de juin, est de plus de huit millions. Pour les six premiers mois, ce déficit s'élève à 28,264,000 fr.

Et il ne faut pas croire que ce soit par pur amour de la vérité, que l'Officiel déclare ainsi avec brutalité, ces moins-values. En avouant ces déficits, il n'a qu'un but: celui de faire la part du feu et de préparer tout doucement le pays à des révélations plus inquiétantes et plus graves encore.

Rien de particulier à signaler sur les valeurs de crédit.

La Banque de France qui profite de tous les embarras financiers, a presque regagné le coupon de 123,75 qu'elle vient de détacher.

Le Crédit Lyonnais oscille toujours entre 550 et 560.

La Société Générale reste faible, et pour cause, à 525.

La Banque Française et Italienne est sans changement et sans affaires aux environs de 300.

Nous lisons dans le bulletin de la Nouvelle Union que cette Société vient de réduire son capital de 30 à 10 millions, par l'échange de deux actions de 250 fr. contre une action entièrement libérée et par l'annulation après rachat, d'un certain nombre d'autres actions.

La Banque Impériale des Pays Autrichiens songe aussi à une réduction de capital. Mais on doute fort de l'autorisation du gouvernement et si le gouvernement refuse, il faudra en venir à l'appel de fonds.

Le Crédit de France continue les siens avec une confiance imperturbable. Devant une pareille insistance, les actionnaires n'ont que deux choses à faire: à se rallier au syndicat bordelais qui s'est fondé dans un but de défense et à confier ses intérêts à M. Trarieux, avocat, ou à demander la liquidation de la Société. Il ne leur sera pas difficile de prouver que, l'actif du Crédit de France a disparu presque intégralement.

Les chemins de fer tant français qu'étrangers sont fermes. Mais, pour ces derniers, si l'on y regardait bien, on trouverait peut-être plus d'un motif de baisse.

Le Suez reste toujours la valeur favorite de la spéculation. Tout le monde s'évertue à prédire sa fortune dans l'avenir. Quant à nous, sans vouloir revenir sur ce que nous avons dit, nous n'ajouterons qu'une réflexion. La fortune du Suez dépend de trop de conditions pour être prédite avec quelque certitude. Tout ce qu'on peut dire c'est qu'il va être l'objet de toutes les convoitises, la pomme de discorde et le sujet de toutes les guerres, entre les nations de l'avenir.

L. R.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer la VARIÉTÉS à la semaine prochaine.

Le Propriétaire-Gérant: B. DUVIER.

LYON. — IMP. COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, PITRAT AINÉ, RUE GENTIL, 4.

VILLA DE LA PROVIDENCE

Maison de Santé et de Convalescence Du Dr COURJON A Meyzieu, près Lyon Maladies des nerfs. — Paralyties diverses. — Affections chroniques. — Soins spéciaux pour les vieillards et les infirmes. — Surveillance des Religieuses de la Providence. Cabinet du dir. à Lyon, rue de la Barre, 14, lundi, mercredi et samedi, de 3 à 5 h.

COLLECTIONNEURS DE TIMBRES-POSTE

Les personnes qui désirent se procurer à des conditions exceptionnelles, des timbres authentiques de tous les pays, et coopérer en même temps à une bonne œuvre, peuvent s'adresser à M. THEVENET, avenue du Doyenné, 2. Les Catalogues sont envoyés gratis.

A LOUER CHAMBRE GARNIE AVEC ALCOVE

Quai de Bondy, 22, au 3^{me} sans entresol.

PLUS DE DOULEURS

par l'emploi du précieux Extrait d'huile de Pin. Dépôt général, pharmacie DUCHER, rue Henry IV, 9, à Lyon.

GRANDE ACTUALITÉ

ANNAM, CAMBODGE COCHINCHINE, TONKIN

Après la question de la Tunisie et de Madagascar, nous avons aujourd'hui la question Anamite ou du Tonkin. Qui connaît le pays? Quelle en est la géographie? Quels sont ces rapports avec les pays voisins: le Cambodge, la Cochinchine française, etc.? Que produit-il? Quels éléments offre-t-il à la colonisation? Quels débouchés peut-il apporter à notre industrie nationale? Quelles sont les mœurs de ses habitants? Vaut-il la peine qu'on s'en empare, qu'on l'annexe à la France, ou qu'on établisse un simple protectorat? Quelles sont les chances favorables ou quels sont les obstacles qu'y rencontreront nos diplomates et nos soldats?

Toutes ces questions, que tout le monde s'adresse en ce moment et sur lesquelles on n'a que de vagues renseignements, se trouvent abordées et résolues dans le beau volume in-8 de 544 pages écrit sur les lieux mêmes par un missionnaire français, le R. P. C.-E. BOUILLEVEAUX, et publié en 1874 à la librairie Victor Palmé, sous ce titre: L'ANNAM ET LE CAMBODGE, Voyages et Notices historiques, accompagnés d'une carte géographique. (Prix 6 fr.)

Adresser les demandes à M. Victor PALMÉ,

MADAGASCAR LA REINE DES ILES AFRICAINES Par Charles BUET

La question de Madagascar vient d'entrer dans une nouvelle phase. La diplomatie n'ayant pu rien obtenir par les voies pacifiques le canon français a parlé; l'un des ports les plus importants de ce vaste royaume insulaire vient d'être bombardé et pris par l'amiral Pierre. Le volume de M. Charles Buet, publié au commencement de l'année, acquiert donc de nouveau la plus saisissante actualité.

Les origines de Madagascar, son histoire, les droits de la France sur elle, ses produits naturels et minéralogiques, sa flore, sa faune, ses mœurs, ses habitants, sont décrits par le brillant auteur du Prêtre avec son merveilleux crayon d'artiste et sa plume grave d'historien, prenant à cette source un coloris et une vie qui charment autant qu'ils instruisent.

MM. Yan Dargent, Férat, Poirson, Clair, Guyot et Julien ont fait les illustrations qui sont au nombre de plus de cinquante. Voici les titres de quelques-unes: Palais de la reine à Tananarive, — Palais du roi à Madagascar, — Vue prise de Tananarive, qui, comme nous venons de le dire, vient d'être bombardée, — Forêt vierge, — Lancement d'une pirogue, — Chasse malgache, — Un marché à Madagascar, — Types et costumes, etc.,

1 beau et fort volume in-8 de XII-391 pages, illustré de 40 gravures sur bois et de 20 dessins hors texte. — Prix broché, 6 francs; cartonné, 8 fr.

Adresser les demandes à M. Victor PALMÉ, éditeur, 76, rue des Saints-Pères, PARIS

Eau minérale naturelle et gazeuse S-ALBAN Tonique, apéritive et digestive de LE VRAI TRÉSOR DE LA SANTÉ LIMONADE GAZEUSE obtenue avec le Gaz naturel des SOURCES.

LE PROGRAMME ROYAL

Pour obéir à de nombreuses demandes, nous avons fait tirer une petite brochure de propagande, le Programme royal. Cette brochure, que nos amis voudront sans doute répandre avec profusion est à leur disposition au prix de quatre francs le cent et trente-cinq francs le mille.

Elle constitue la meilleure de toutes les réponses à faire à tous ceux qui, par ignorance ou mauvaise foi, représentent la monarchie légitime comme opposée aux tendances modernes, alors qu'elle est, en réalité, le régime le plus pur, le plus logique, le plus populaire et le plus réparateur que la France puisse se donner.

Adresser les demandes à l'administration du Clairon, 12, rue de la Grange-Batelière.

LA MOTTE-LES-BAINS, près Grenoble (ISÈRE)

Du 1^{er} Juin au 15 Septembre EAUX SALINES, BROMOCHLORURÉES, SODIQUES, THERMALES, A 60 R HUMATISMES, GOUTTE, Maladies de l'utérus, des os, des articulations, scrofule, affections du système nerveux, anémie, stérilité, obésité. — Chemin de fer de Grenoble à Gap, station de Saint-Georges-de-Commynes. Corresp. avec les trains, de 9 h. 13 et de 12 h. 41.

AVIS AUX DAMES SOUFFRANTES

MM^{mes} Pascal et Jourdain, accoucheuses, rue de Chartres, 89. — Grand succès pour la guérison des dérangements de matrices, voici les symptômes de cette cruelle maladie: gonflement du ventre, maux de reins, malaise souvent inexplicable, digestion difficile, maux de tête. Toutes ces souffrances sont radicalement guéries par nos traitements, auraient-elles quarante ans; nous supprimons ceinture et pesée, et, pour preuves, nous mettrons les dames qui voudront bien venir nous consulter en face des personnes guéries. 1596-9 d.

INSECTICIDE FOUROYANT

DESTRUCTION INFAILLIBLE des punaises, puces, poux, mouches, cousins, cafards, mites, fourmis, chenilles, charançons, etc. Le kilog. 12 fr.; 100 gr., par la poste, 1 fr. 95. E. GALZY, fab., 28, rue Bugaud, à Lyon.

Une nouvelle affaire en Shirting, à 45 c., qualité extra, est mise en vente AU BAT D'ARGENT, 9, rue de la République. Nous rappelons nos très grands assortiments, devants d'Autels, Aubes, Rochets et Linge d'Eglise.